



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 14 mai 2025
CR N° 36**

Présent (es) : Mesdames VANEY Nolwenn - HACENE Marie - CHENAF Sandrine -
Messieurs GILBERT Cédric - PALLARES Laurent - BOULLE Thomas -
COUDURIER Julien

Excusé(es) : Messieurs BREANT Théo (75) - BOTTONI Pierre -
Mesdames COLLE BELTAI Valérie - CORMERAIS Martine - TORTORA Sandrine

Invité(es) : Monsieur MEON Ludovic

COURRIERS AUX CLUBS

ARCUEIL – ETOILE PARISIENNE : Base de données non mise à jour. Amende suit.

TOURNOIS MINI-HAND

ELAN CHEVILLY LARUE	18 mai
HBC CHENNEVIERES	18 mai
RSC CHAMPIGNY	25 mai
CHB BRY	15 juin
HBC ARCUEIL	22 juin

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Stade Français HB / US Créteil HB 3 du 10/05/25 :

Stade Français : Pas de Capitaine sur FDME, amende suit.

5^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Marolles HB 3 / Paris SC 5 du 11/05/25 :

Paris SC : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par Forfait. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 18 ANS

2^{ème} DIVISION :

Rencontre Paris SG HB 5 / AS St Mandé HB 3 du 11/05/25 :

Pas de FDME, la rencontre a-t-elle eu lieu ?

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

Basse

Rencontre Martigua SCL / US Ivry HB 2 du 03/05/25 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au dimanche 18 mai 2025 à 15h00 au gymnase Poissonniers à Paris.

HONNEUR :

Basse

Rencontre Réveil de Nogent HB 2 / RSC Champigny du 03/05/25 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 17 mai 2025 à 17h30 au stadium Maudry à Nogent.

MOINS DE 13 ANS

4^{ème} DIVISION :

Basse :

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 2 / Villeneuve Ablon HB du 24-25/05/25 :

La rencontre aura lieu le samedi 24 mai 2025 à 15h00 au Palais des Sports à Maisons-Alfort. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 11 ANS

5^{ème} DIVISION :

L'équipe de Bonneuil 2 ayant fait 3 forfaits Isolés est forfait général. Le classement sera actualisé.

CHAMPIONNATS FEMININS

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

HAUTE :

Rencontre Villiers EC HB / Paris SC 2 du 04/05/25

Villiers : Votre équipe n'étant pas présente à l'heure du match, vous avez match perdu par Forfait. Le classement sera actualisé.

BASSE :

Rencontre Entente St Maur- Joinville 3 / US Ivry HB du 04/05/25

Pas de FDME, la rencontre a-t-elle eu lieu ?

HONNEUR :

FINALITES

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, séance de tirs aux buts.

Merci de saisir rapidement vos conclusions dans Gest'hand

La Présidente de la COC 94

Nolwenn VANEY



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.cri@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.